Le CHU pousse les murs

Santé. Cet après-midi, sera posée la première pierre du bâtiment des blocs et de la chirurgie ambulatoire du CHU Charles-Nicolle. Un projet architectural d'envergure conçu autour d'un projet médical.

L'extension et la reconstruction de l'hôpital Charles-Nicolle concernent des bâtiments des années 70 devenus inadaptés. Déjà entamée avec la rénovation du bâtiment Dévé, la refonte générale de Charles-Nicolle se poursuit avec la construction d'un nouveau bâtiment chirurgico-ambulatoire sur six niveaux, rue Eau-de-Robec. D'une surface de 12 500 m², il comprendra vingt-cinq salles d'opération aujourd'hui éparpillées, un espace d'hospitalisation de quarante-huit places pour la chirurgie ambulatoire, et de consultations d'anesthésie.

La conception de ce projet d'envergure pour le CHU-Hôpitaux de Rouen a été confiée à l'architecte parisien Michel Beauvais qui assure que *« le gabarit du nouveau bâtiment, respectueux du quartier, permettra à la nouvelle façade de dialoguer avec la ville et d'interagir avec elle »* (voir visuel ci-dessous).

Le futur parvis de Charles-Nicolle sera entièrement revu et corrigé, ses accès simplifiés (visuels cabinet d'architectes MBA)

Des blocs opératoires de très haute technologie

Outre une nécessité de rénovation évidente à Charles-Nicolle, le nouvel édifice répondra notamment à des objectifs fixés par le ministère de la Santé en matière de chirurgie ambulatoire, à savoir atteindre les 66 % de l'activité chirurgicale en 2020, sur le plan national. *« Ce nouveau bâtiment va nous permettre de poursuivre le développement de la chirurgie ambulatoire dans notre établissement »*, confirme la directrice générale du CHU, Isabelle Lesage.

Actuellement à Rouen, l'ambulatoire représente plus de 50 % de l'hospitalisation de jour en médecine et en chirurgie, 34 % des opérations chirurgicales. L'objectif est de passer d'ici 2020 à plus de 50 % de la chirurgie. *« Dormir à l'hôpital devient l'exception,* explique Isabelle Lesage, *en raison de l'évolution des techniques chirurgicales et d'anesthésie, mais aussi d'une prise en charge globale des patients, y compris au retour à domicile avec les médecins généralistes et le réseau d'infirmiers... »* Dans le nouveau bâtiment, les équipes *« travailleront de manière plus pluridisciplinaire, autour du patient ».*

Ces mêmes patients, tout comme les équipes médicales, vont bénéficier de blocs opératoires innovants. Les salles d'opération seront hybrides. Plus spacieuses, elles seront capables d'intégrer si besoin des appareils d'imagerie sophistiqués et parfois encombrants.

Dans chaque bloc, les murs seront équipés *« d'écrans regroupant l'ensemble des données du patient plutôt que de les recueillir sur les différents appareils présents au bloc »*, précise le CHU.

Autre innovation : chaque bloc opératoire pourra communiquer par pneumatique avec l'Institut clinique de biologie, ce qui permettra d'envoyer directement les prélèvements aux laboratoires d'analyses. Les blocs seront équipés de la fibre optique et reliés au Medical training center du CHU, rue Marie-Curie, *« afin de pouvoir retransmettre, si nécessaire, les opérations avec une qualité d'image haute définition et permettre de les commenter en direct lors des sessions de formation ».*

Ces grandes avancées techniques apporteront une qualité de soins supérieure aux patients, et une meilleure qualité de travail aux équipes soignantes. Selon Isabelle Lesage, *« c'est une grande chance pour le CHU d'avoir reçu l'autorisation ministérielle - et le soutien financier de l'État - pour réaliser ces grands travaux ».*

Parallèlement à la construction de l'immeuble de la rue Eau-de-Robec, l'anneau central de Charles-Nicolle va être entièrement réaménagé, ses accès simplifiés. Un petit square sera aménagé pour accueillir patients et familles. La statue de l'écrivain Flaubert y trouvera sa place.

PATRICIA BUFFET
p.buffet@presse-normande.com

DES CHIFFRES ET DES DATES

- Le projet du nouveau bâtiment s'étale sur 2 500 m².
- Montant des travaux : 50 M€, dont 22 M€ alloués par l'État et 7 M€ par l'ARS, le reste est financé par le CHU (autofinancement et crédit).
- La livraison est prévue en 2019.
- L'architecte chargé de la conception du nouveau bâtiment est Michel Beauvais - dont le cabinet parisien exerce essentiellement dans le domaine de la santé et du bien-être (il a déjà construit 40 établissements hospitaliers en France !) - et le cabinet rouennais associé ATAUB.
- À l'horizon 2021-2022, le bâtiment central de Charles-Nicolle sera surélevé pour y regrouper des lits de réanimation adultes et les unités de surveillance continue adossées aux réanimations.
- En 2023-2024 : réorganisation et modernisation du bâtiment Dévé pour accueillir les unités d'hospitalisation redimensionnées.
- Charles-Nicolle va donc être modernisé, l'hôpital de Bois-Guillaume va continuer « à développer sa vocation de site de référence hospitalo-universitaire en soins de suite et de réadaptation » et celui de Saint-Julien se développera comme hôpital urbain de proximité.

Côté rue Eau-de-Robec, changement radical avec une façade intégrée à l'environnement